DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES

2e Circonscription (Parthenay)

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
du 23 Novembre 1958

ÉLECTRICES ! ÉLECTEURS !

Après un referendu, par lequel le Pays avait nettement exprimé son désir de renouveau, vous étiez en droit d'espérer une COMPÉTITION ÉLECTORALE CLAIRE.

Cet espoir, malheureusement, a été déçu.

Pour ma part, j'avais, le premier, fait connaître mon intention de me présenter dans la 2e Circonscription comme représentant des Indépendants et Paysans dont j'ai seul reçu l'investiture ; je n'ai trouvé depuis aucune raison sérieuse pour ne point confirmer cette candidature.

Cependant, déplorant comme vous tous une confusion qu'il ne m'appartient pas de juger, je me déclare prêt à envisager loyalement par la suite tcute prise de position honorable et utile au bien public.

En fait, ma candidature est inspirée par le seul souci d'être utile à un département où **je suis né** et à une circonscription où ma famille a toujours résidé, tout en défendant les principes de **liberté** et de **franchise** qui me sont chers.

Rural par vocation, j'exerce depuis 20 ans une profession où tous mes clients sont devenus mes amis et je crois connaître ainsi, grâce à des contacts quotidiens, bien des soucis et bien des inquiétudes du monde agricole.

Conseiller Général depuis sept ans, j'ai pu comprendre quelles difficultés rencontraient : les maires pour gérer et administrer leurs communes ; les commerçants, artisans et industriels pour sauvegarder et adapter leurs entreprises ; les salariés pour subsister et loger leur famille.

Au moment où l'**anarchie**, les **dissensions**, le **découragement** gagnaient toutes les classes de la nation, le **GÉNÉRAL DE GAULLE** a su avec **lucidité**, **courage** et **patriotisme** redonner à tous des raisons d'espérer.

Il faut que cet espoir se matérialise par une politique **nationale, libérale** et **sociale.**

La **stabilité** gouvernementale assurée, ceux qui porteront les responsabilités d'un mandat électif devront, au service du pays et de leur circonscription, s'attacher à faire enfin aboutir des **réformes de structure et de vastes plans d'équipement et d'expansion** que tout le monde attend depuis si longtemps.

Réforme fiscale assurant une plus juste répartition de l'impôt.

Réforme administrative simplifiant et rendant plus efficaces les rapports avec les pouvoirs publics.

Réforme de l'enseignement permettant à toute la jeunesse de se préparer à jouer son rôle dans le monde de demain sans oublier la recherche d'une solution loyale à la « question scolaire ».

En même temps, des plans hardis mais échelonnés d'**investissement** et d'**équipement** pourront permettre de vastes réalisations facilitant le plein emploi :

— **Construction accélérée de logements.**
— **Plan d'équipement et de modernisation agricole.**
— **Organisation des débouchés pour les productions nationales.**
— **Utilisation maximum de toutes les ressources naturelles.**

Le prestige de la France restauré ;

l'**Algérie** ayant **avec Elle** et **grâce à Elle** retrouvé le calme, l'union de tous ses fils, l'équilibre nécessaire à son expansion ;

les familles françaises libérées de l'angoisse pour leurs garçons ;

l'**Armée fière** de son rôle éducatif et pacificateur,

nous pourrons, tous ensemble, chacun à la place qui lui est impartie, préparer vraiment un **avenir fraternel.**

Notre région, **essentiellement agricole**, faite d'exploitations familiales et de moyennes entreprises, riche de productions réputées, dont les villes profitent directement de la prospérité rurale et doivent **se compléter au lieu de s'opposer**, apportera une contribution importante au redressement national.

POITEVINS, DE GATINE OU DE LA PLAINE, DE LA CAMPAGNE OU DE LA VILLE, UNISSONS-NOUS !

JE SERAI, SI VOUS LE DÉSIREZ, VOTRE REPRÉSENTANT, AVEC TOUTE MA BONNE VOLONTÉ, L'EXPÉRIENCE QUE J'AI PU ACQUÉRIR ET TOUT MON CŒUR.

Jacques FOUCHIER

Docteur-Vétérinaire
Conseiller Général de Saint-Maixent-l'Ecole (1er).
Conseiller Municipal
Croix de Guerre 1939-1945
Chevalier du Mérite Agricole
Chevalier de l'Ordre de la Santé Publique
CANDIDAT DES INDÉPENDANTS ET PAYSANS.

REMPLAÇANT ÉVENTUEL :

André NERAUDEAU

Maire de Secondigny
Président Cantonal de la C. G. A.
Medaille de la Reconnaissance Française

NOTA. — Pour être valables les bulletins de vote ne doivent comporter ni surcharge, ni rature.

IMP. GARNIER, SAINT-MAIXENT